
INTRODVCTION.

§. 1.

Parler c'est exprimer ses pensées par des sons articulés, & la *parole* consiste non seulement dans cetté faculté, mais encore dans l'entier assemblage des sons articulés, au moyen desquels les hommes qui composent une nation, expriment leurs pensées, les uns aux autres. Le recueil des règles suivant lesquels cela se fait, s'appelle la *Grammaire*, ou l'*art de parler & d'écrire correctement*.

§. 2.

Il y a plusieurs manières d'exprimer, par des sons articulés, ses pensées, non seulement parmi les différents peuples, (*Sprachen*, langues,) mais il y en a encore parmi les différentes provinces du même peuple, (*Mundarten*, dialectes,) & il y en a, même parmi les différentes conditions, (*Sprecharten*, manières de parler.)

A

§. 3.